



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_118-DE

SÉANCE DU 20 JUIN 2016

2016-06-118 – 1/13

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 14 juin 2016**

L'an deux mille seize le vingt juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, au complexe sportif (gymnase) "ZI Les Boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Isabelle FEYRY , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

David RESENDÉ, Sylvie BOISSEL, Philippe DURAND-TEYSSIER, Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Mélanie BOISSAVIE, Loïc MAGNAN

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Catherine BERNADEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON, Joël BAYLE pouvoir à David REDON , Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Alain PAIGNE, Philippe FAURT pouvoir à Maria-Flor LACOSTE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN

-----  
Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance  
-----

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, vice-président en charge des ressources humaines et de la mutualisation,

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment son article L5211-4-2,  
Vu l'avis favorable de la Commission ressources humaines et mutualisation,  
Vu la saisine du Comité technique de la Cali en vue de sa séance du 9 juin 2016,  
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 13 juin 2016,

Le schéma de mutualisation des services, adopté par le conseil communautaire fin 2015 et définitivement validé lors du Conseil communautaire du 22 mars dernier a identifié la nécessité de doter le territoire d'un outil de prospection et d'analyse fiscale sur lequel s'appuyer dans le cadre des choix stratégiques à mener dans la conduite des politiques communautaires.

Par conséquent, La Cali et la Ville de Libourne ont souhaité recourir au format juridique du service commun en vue de contribuer à l'optimisation des ressources fiscales et à l'amélioration de l'équité face à l'impôt.

Il est proposé de créer ce service commun fiscalité à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 et de lui confier les missions suivantes:

- mission d'information : apporter une réponse aux demandes d'information des responsables politiques et administratifs sur les composantes de la fiscalité de leur collectivité et renseigner les administrés sur les éléments constitutifs de leur imposition.
- mission d'analyse : établir un état des lieux exhaustif, statique et dynamique, de la matière imposable sous forme d'indicateurs et de tableaux de bords.
- mission de simulation : prévoir les évolutions de la matière imposable, analyser l'impact d'une modification de la politique de taux, d'exonération ou d'abattement sur les recettes de la collectivité et les cotisations des contribuables.
- mission d'optimisation des bases d'imposition : rétablir l'équité des administrés devant l'impôt (anomalies de taxation, erreur d'évaluation des bases,...).
- mission de politique tarifaire: centraliser les tarifs des parties au service commun, assurer une mission d'aide à la détermination de tarifs, au suivi de leur évolution et à leur harmonisation le cas échéant.

Actuellement, le financement de la fonction fiscalité par chaque partie prenante au service commun était organisé dans le cadre suivant:

Apour La Cali : une prestation de service d'observatoire fiscal avec la Ville de Libourne équivalente à 0.14 ETP, et un financement direct autres emplois du service (0.2 ETP de direction, 0.25 ETP sur la taxe de séjour, 0.25 ETP sur la redevance spéciale et 0.2 ETP sur le versement transport). Soit, au total, 1.04 ETP.

Bpour la Ville de Libourne: un financement direct d'un poste à hauteur de 0.36 ETP, occupé par l'agent qui assure aujourd'hui la mission d'observatoire fiscal pour La Cali mentionnée ci-avant.

Dans le cadre du futur service commun, il est proposé :

- de créer un poste de responsable de service (1 ETP d'attaché) financé à parts égales (50/50) par la Ville de Libourne et La Cali. Ce développement de poste pour La Cali se justifie par le besoin communautaire de bénéficier d'un observatoire fiscal à part entière. La création de cet outil sous forme de service commun rend possible cet objectif tout en limitant le coût grâce à la mutualisation.

- de laisser à la seule charge de La Cali le financement des 0.9 ETP restants en raison de leurs missions intercommunales (versement transport et taxe de séjour).

Dans cette configuration, ce service comprendrait donc 1.9 ETP, correspondant à environ 85 000€ de charges de personnel par an.

Conformément aux principes déjà adoptés lors des créations des services communs antérieurs, et notamment celui de la neutralité des charges pré-existantes, cette organisation permettrait d'aboutir aux clés de répartition suivantes :

- concernant les charges de personnels : 70% Cali / 30% Ville de Libourne.
- concernant les charges communes courantes (fonctionnement et investissement) du service : partage à 50/50 par La Cali et la ville de Libourne.

Quant aux dépenses qui seraient strictement dédiées à l'une ou l'autre des parties au service commun, elles seraient elles engagées sur leur budget respectif.

Le remboursement des frais engagés par le service commun pour le compte de la Ville de Libourne sera imputé sur l'attribution de compensation de la commune afin que la mise en œuvre de cette mutualisation ait également un effet positif sur le coefficient d'intégration fiscale du territoire.

Afin de cadrer les conditions de mise en œuvre financière et organisationnelle de ces transferts, une convention reprenant les principes énoncés ci-dessus a été établie.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver
  - le principe de la création d'un service commun «fiscalité» entre La Cali et la ville de Libourne;
  - la convention constitutive de sa création ;
  - la fiche d'impact individuelle relative aux impacts de cette mutualisation sur les conditions d'emploi de l'agent transféré;
  - la création par délibération du poste de responsable de ce service commun et son recrutement par voie de transfert.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération

Liste des postes du service commun à ce jour :

2016-06-118 -4/13  
 Envoyé en préfecture le 28/06/2016  
 Reçu en préfecture le 28/06/2016  
 Affiché le  
 ID : 033-200027068-201606202016-118-DE

ETP	Nom-prénom	Grade	Fonction	Collectivité d'origine
0.1	JUAN Laurence	Directeur	Directrice des affaires financières, fiscales, juridiques et de la commande publique  (Directrice administrative et financière mutualisée Cali/ Ville de Libourne à compter du 1 <sup>er</sup> janv.2017)	Cali
0.1	CASSAGNE Carine	Rédacteur	Assistante	Cali
1	PHILIPPOT Dominique	Attaché	Responsable de service	Ville de Libourne
0.2	CUNY Romain	Adjoint administratif de 2ème classe (lauréat du concours de rédacteur)	Agent chargé du Versement transport	Cali
0.5	CHAPUS Marie*	Adjoint administratif de 1ère classe	0.25 taxe de séjour 0.25 redevance spéciale	Cali
<b>1.9 ETP au total</b>				

\* pour information : il est envisagé l'affectation de cet agent à 100 % sur la direction des services techniques en remplacement d'un départ en retraite (assistante de direction) et il conviendra donc de le remplacer au sein du service commun fiscalité.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
 Fait à Libourne

Le Président  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_119-DE

SÉANCE DU 20 JUIN 2016

2016-06-119 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 14 juin 2016**

L'an deux mille seize le vingt juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, au complexe sportif (gymnase) "ZI Les Boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Isabelle FEYRY , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

David RESENDÉ, Sylvie BOISSEL, Philippe DURAND-TEYSSIER, Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Mélanie BOISSAVIE, Loïc MAGNAN

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Catherine BERNADEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON, Joël BAYLE pouvoir à David REDON , Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Alain PAIGNE, Philippe FAURT pouvoir à Maria-Flor LACOSTE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN

-----  
Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance  
-----

## RESSOURCES HUMAINES ET MUTUALISATION MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS

2016-06-119 -- 2/3

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_119-DE

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, Vice-président en charge des ressources humaines et de la mutualisation,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 34 ;

Vu l'avis de la commission du 13 juin 2016 ;

Vu l'avis du Bureau communautaire du 13 juin 2016;

Conformément aux arbitrages intervenus lors du vote du BP 2016, plusieurs modifications du tableau des effectifs sont proposées dans un premier temps.

Celles-ci répondent à trois objectifs:

I/ La mise en œuvre des obligations de notre EPCI dans le cadre de l'exercice de ses compétences, au travers du recrutement de:

Aun responsable adjoint du service Transports (ingénieur – catégorie A), qui aura pour missions principales de contribuer au déploiement de la politique de mobilité du territoire et à l'élaboration du schéma directeur des transports, ainsi que d'assurer le suivi et le renouvellement des différentes D.S.P.

Bun chargé de mission cohésion sociale (contractuel de catégorie A), destiné à assurer le suivi du contrat de ville de Coutras et la mise en œuvre de la Convention territoriale globale. Compte-tenu de son objet, ce poste fera l'objet d'un subventionnement de la C.A.F. évalué à 68%.

II/ La requalification de certains postes en vue de leur adéquation avec l'emploi occupé par les agents concernés :

- pérennisation d'emplois qui couvrent des missions relevant de besoins permanents : vagemestre/opérateur logistique (catégorie C), assistante administrative du service Transports (catégorie C).
- promotion de la responsable du R.A.M. du secteur de Coutras sur le grade d'animateur (catégorie B) suite à sa réussite au concours. Pour rappel, le poste de catégorie B avait été transformé en emploi de catégorie C lors du Conseil communautaire du 18/12/2015 afin de permettre le recrutement par voie de mutation de cet agent, dans l'attente des résultats du concours.

III/ La réalisation de l'un des objectifs inscrits au schéma de mutualisation des services, par la création d'un poste de responsable du service commun fiscalité (attaché - catégorie A) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Ainsi que prévu dans la convention constitutive de ce service commun, ce poste sera financé à hauteur de 70% par La Cali et de 30% par la Ville de Libourne.

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de créer au tableau des effectifs, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 :
  - un poste à temps complet d'ingénieur (catégorie A), à pourvoir par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle ;
  - un poste à temps complet d'attaché contractuel (catégorie A) ;
  - un poste à temps complet d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe (catégorie C), à pourvoir par voie statutaire ;
  - un poste à temps complet d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe (catégorie C), à pourvoir par voie statutaire ;
  - un poste à temps complet d'animateur (catégorie B), à pourvoir par voie statutaire ;
- de supprimer au tableau des effectifs, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 :
  - un poste à temps complet d'adjoint d'animation de 1<sup>ère</sup> classe (catégorie C) ;
- de créer au tableau des effectifs, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016 :
  - un poste à temps complet d'attaché (catégorie A), à pourvoir par voie de transfert.
- d'approuver le tableau des effectifs ainsi mis à jour.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournaise

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_119-DE



## ETAT DU PERSONNEL – BUDET PRINCIPAL

**TABLEAU DES EFFECTIFS - AGENTS PERMANENTS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2016**  
 (Fonctionnaires et non titulaires recrutés en vertu de l'article 3-2 de la loi n°84-53 modifiée)

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs		
			Pourvus	dont TNC	Vacants
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>					
Directeur général des services	A	1	1	0	0
Directeur général des services techniques	A	1	1	0	0
Directeur général adjoint des services	A	3	3	0	0
<b>TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS</b>		<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Directeur	A	3	1* *+ 2 agents détachés en qualité de DGA	0	0
Attaché principal	A	1	1	0	0
Attaché	A	9	8* *+ 1 agent détaché en qualité de DGA	0	0
Secrétaire de Mairie	A	1	1	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3	3	0	0
Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	2	2	0	0
Rédacteur	B	6	6	0	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2	2	0	0

Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	3	3	0	0
Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	C	5	4	0	1
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	C	12	12	0	0
<b>TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>47</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs		
			Pourvus	Dont TNC	Vacants
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>					
Ingénieur chef	A	1	1 (détaché en qualité de DGST)	0	0
Ingénieur principal	A	4	3* *+ 1 agent détaché en qualité de DGS	0	0
Ingénieur	A	2	1	0	1
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1	0	0
Agent de maîtrise	C	1	1	0	0
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	1	0
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	C	15	14	1	1
<b>TOTAL FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>25</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>FILIERE SOCIALE</b>					
Educateur principal de jeunes enfants	B	4	4	0	0
Educateur de jeunes enfants	B	1	1	0	0
<b>TOTAL FILIERE SOCIALE</b>		<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**FILIERE MEDICO-SOCIALE**

Puéricultrice cadre supérieur de santé	A	1	1	0	0
Puéricultrice de classe normale	A	1	1	0	0
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	1	0	0
Auxiliaire de puériculture principale de 1 <sup>ère</sup> classe	C	4	4	0	0
Auxiliaire de puériculture principale de 2 <sup>ème</sup> classe	C	6	6	0	0
Auxiliaire de puériculture de 1 <sup>ère</sup> classe	C	6	6	1	0
<b>TOTALFILIERE MEDICO SOCIALE</b>		<b>19</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**FILIERE ANIMATION**

Animateur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	4	4	0	0
Animateur	B	2	2	0	0
Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	0	0
Adjoint d'animation de 1 <sup>ère</sup> classe	C	8	8	0	0
Adjoint d'animation de 2 <sup>ème</sup> classe	C	25	24	0	1
<b>TOTALFILIERE ANIMATION</b>		<b>40</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs		
			Pourvus	Dont TNC	Vacants
<b>FILIERE CULTURELLE</b>					
Adjoint du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	1	0	0
<b>TOTAL FILIERE CULTURELLE</b>		1	1	0	0
<b>FILIERE SPORTIVE</b>					
Educateur des APS principal 1 <sup>ère</sup> classe	B	1	1	0	0
<b>TOTAL FILIERE SPORTIVE</b>		1	1	0	0

<b>TOTAL DES FONCTIONNAIRES ET NON TITULAIRES RELEVANT DE L'ARTICLE 3-2 DE LA LOI 84-53</b>	143	139	3	4
---	-----	-----	---	---

## ETAT DU PERSONNEL

**TABLEAU DES EFFECTIFS – AGENTS CONTRACTUELS AU 1ER SEPTEMBRE 2016**  
(agents non titulaires permanents recrutés sur le fondement de l'art 3-3 loi n°84-53 modifiée)

Emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs		
			Pourvus	dont TNC	Vacants
Coordinateur CISPD	A	1	0	0	1
Chargé de relations entreprises PLIE	A	2	2	0	0
Référent parcours PLIE	A	4	4	0	0
Responsable du service politique d'accueil des gens du voyage	A	1	1	0	0
Directeur de la communication	A	1	1	0	0
Responsable de la communication	A	1	1	0	0
Chef de projet développement des filières liées à la transition énergétique et à l'économie circulaire	B	1	1	0	0
Chargé de mission politiques de cohésion sociale	A	1	1	0	0

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

Affiché le

**SLOV**

ID : 033-200027068/20160620-2016\_06\_119-DE

Chargé de mission PLH- requalification des centres anciens	A	1	1	0	0
Chargé de mission PLH- appui technique aux communes	A	1	0	0	1
<b>TOTAL DES AGENTS CONTRACTUELS</b>		<b>14</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

## ETAT DU PERSONNEL

### TABLEAU DES EFFECTIFS – ASSISTANTES MATERNELLES

AU 1ER SEPTEMBRE 2016

(agents non titulaires recrutés selon les dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles)

Emplois	Effectifs budgétaires	Effectifs		
		Pourvus	dont TNC	Vacants
Assistants maternelles	10	9	0	1

## ETAT DU PERSONNEL

### TABLEAU DES EFFECTIFS -AGENTS SOUS CONTRAT DE DROIT PRIVE

AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2016

Nature du contrat	secteur	Effectifs budgétaires	Effectifs		
			Pourvus	dont TNC	Vacants
CUI – agent d'entretien des locaux	technique	14	14	14	0
CUI – animateur ALSH	animation	1	1	1	0
Emploi d'avenir – agent technique polyvalent	Technique	1	1	0	0
Emploi d'avenir- agent d'entretien des locaux	technique	1	1	0	0
<b>TOTAL DES EMPLOIS AIDES</b>		<b>17</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>0</b>

## EFFECTIF TOTAL AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2016

Nature de l'emploi	Effectifs budgétaires	Effectifs		
		Pourvus	dont TNC	Vacants
EMPLOIS PERMANENTS	167	160	3	7
EMPLOIS AIDES	17	17	15	0
TOTAL GENERAL	185	178	18	7

## ETAT DU PERSONNEL – BUDET ANNEXE TRANSPORTS

**TABLEAU DES EFFECTIFS - AGENTS PERMANENTS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2016**  
 (Fonctionnaires et non titulaires recrutés en vertu de l'article 3-2 de la loi n°84-53 modifiée)

Grades ou emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs		
			Pourvus	dont TNC	Vacants
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>					
Ingénieur	A	1	0	0	1
Agent de maîtrise	C	1	1	0	0
<b>TOTAL FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>					
Adjoint administratif de 2ème classe	C	1	1	0	0
<b>TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>TOTAL DES FONCTIONNAIRES ET NON TITULAIRES RELEVANT DE L'ARTICLE 3-2 DE LA LOI 84-53</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
---	----------	----------	----------	----------

## ETAT DU PERSONNEL

**TABLEAU DES EFFECTIFS – AGENTS CONTRACTUELS AU 1ER SEPTEMBRE 2016**  
 (agents non titulaires permanents recrutés sur le fondement de l'art 3-3 loi n°84-53 modifiée)

Emplois	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs		
			Pourvus	dont TNC	Vacants
Responsable du service Transports	A	1	1	0	0
<b>TOTAL DES AGENTS CONTRACTUELS</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## ETAT DU PERSONNEL

### TABLEAU DES EFFECTIFS -AGENTS SOUS CONTRAT DE DROIT PRIVE AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2016

Nature du contrat	secteur	Effectifs budgétaires	Effectifs		
			Pourvus	dont TNC	Vacants
CUI – agent administratif	Administratif	1	1	0	0
<b>TOTAL DES EMPLOIS AIDES</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### EFFECTIF TOTAL AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2016

Nature de l'emploi	Effectifs budgétaires	Effectifs		
		Pourvus	dont TNC	Vacants
EMPLOIS PERMANENTS	4	3	0	1
EMPLOIS AIDES	1	1	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 28/06/2016

Reçu en préfecture le 28/06/2016

ID : 033-200027068-20160620-2016\_06\_120-DE

SÉANCE DU 20 JUIN 2016

2016-06-120 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67**

**Date de convocation : 14 juin 2016**

L'an deux mille seize le vingt juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, au complexe sportif (gymnase) "ZI Les Boutinards" à Sablons, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean Louis D'ANGLADE , Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Michel FOULHOUX , Philippe HEFTRE , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Hélène ESTRADE , Michel VACHER , Isabelle FEYRY , Nouredine BOUACHERA , Michel GALAND , Monique JULIEN , Gonzague MALHERBE , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Chantal DUGOURD , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

**Absents :**

David RESENDÉ, Sylvie BOISSEL, Philippe DURAND-TEYSSIER, Bernard NADEAU, Claire BLONDEL, Christophe DARDENNE, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Mélanie BOISSAVIE, Loïc MAGNAN

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Jacques MESPLEDE pouvoir à Alexandre PEUS, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Véronique DI CORRADO pouvoir à Philippe HEFTRE, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Michel MILLAIRE pouvoir à Michel VACHER, Catherine BERNADEAU pouvoir à Annie POUZARGUE, Thierry MARTY pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Agnès SEJOURNET pouvoir à Laurence ROUEDE, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON, Joël BAYLE pouvoir à David REDON , Paquerette PEYRIDIEUX pouvoir à Alain PAIGNE, Philippe FAURT pouvoir à Maria-Flor LACOSTE, Mireille CONTE-JAUBERT pouvoir à Stéphane CATALAN

-----  
Madame Corinne VENAYRE a été nommée secrétaire de séance  
-----

**RESSOURCES HUMAINES ET MUTUALISATION**  
**AMICALE DU PERSONNEL DE LA CALI : SUBVENTION 2016**

Sur proposition de Monsieur Georges DELABROY, Vice-président, en charge des ressources humaines et de la mutualisation,

L'Amicale du Personnel de La Cali a été créée le 19 juin 2015,

Les agents de La Cali ont apprécié le temps fort proposé fin 2015 autour d'un spectacle et d'un buffet dînatoire portés par l'Amicale et financés par La Cali. Cette initiative a permis aux agents communautaires, répartis tout au long de l'année sur 22 sites différents sur l'ensemble du territoire, de se rencontrer ou de se retrouver.

L'Amicale du personnel de La Cali s'est réunie pour la première fois en Assemblée Générale le 10 mars dernier.

Afin de contribuer au fonctionnement de l'association et au démarrage des actions qu'elle souhaite porter, il est proposé que La Cali apporte un soutien financier d'un montant de 1 000 € au titre de l'année 2016.

Vu l'avis du Bureau en date du 13 juin 2016,

Après en avoir délibéré,  
 Et à l'**unanimité** (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire approuve le versement de la subvention de 1 000 € à l'Amicale du personnel de La Cali

Imputation budgétaire : chap. 65 compte 6574

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-préfecture le et de la publication, le  
 Fait à Libourne

Le Président,  
 Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais